

Le Dr Martine Lefebvre-Ivan réélue présidente de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA)

Datum 14.10.2026
Subjekt ARS Hauts-de-France
Region Francie
Kategorie Zdravotnictví a nemocnice, Sociální služby, Státní instituce

Les nouveaux membres de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) se sont réunis ce mardi en séance d'installation et ont élu la présidence de la CRSA. Le Dr Martine Lefebvre-Ivan a été réélue présidente de la CRSA pour un deuxième mandat.

La Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA), « parlement régional de la santé », est une instance consultative composée de plusieurs collèges représentatifs du système de santé : représentants des usagers, des établissements de santé et médico-sociaux, des collectivités, des conseils territoriaux de santé, des acteurs de la cohésion et de la protection sociales, de la prévention et de l'éducation pour la santé, les partenaires sociaux, ainsi que des personnalités qualifiées.

La CRSA est une instance majeure de la démocratie sanitaire en rendant des avis et formulant des propositions à l'ARS sur la politique de santé dans la région. Elle constitue un espace de débats et de propositions quant aux besoins en santé de la région et aux actions à mettre en place pour améliorer la santé de la population et développer l'efficacité du système de santé.

La CRSA est composée de 103 membres et organise ses travaux au sein de plusieurs formations :

- L'Assemblée plénière qui réunit l'ensemble des membres au minimum une fois par an. C'est notamment en son cadre que sont rendus les avis de la CRSA ;
- La commission permanente qui réunit le président, les présidents des quatre commissions et quinze membres permanents élus par la CRSA ;
- 4 commissions spécialisées : prévention, organisation des soins, prises en charge et accompagnements médico-sociaux, droits des usagers du système de santé.

Les membres de la CRSA ont été désignés pour la période 2026-2031.

Dr Martine Lefebvre-Ivan, présidente de la CRSA Hauts-de-France

Médecin généraliste dans le Denais, le Dr Martine Lefebvre-Ivan intègre l'Agence régionale de l'hospitalisation en janvier 1997 et anime des travaux de restructuration de la psychiatrie régionale. En 2005, elle devient directrice médicale du groupe Ugecam qui assure la gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux de l'Assurance maladie en Picardie et Nord-Pas-de-Calais. Engagée au service de la psychiatrie, elle fait partie des promoteurs de la fédération régionale dont elle est présidente depuis sa création en 2007. Martine Lefebvre-Ivan a par ailleurs siégé pendant six mandats aux conseils départemental et régional de l'ordre des médecins.

<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/le-dr-martine-lefevre-ivan-reelue-presidente-de-la-conference-regionale-de-sante-et-de-lautonomie>